

Un projet d'établissement à Madagascar, par le chevalier Grenier

Un document de la Bibliothèque des Ursulines à Quimper, coté 12H, fol. 53

Cette transcription n'aurait pu être offerte au public sans l'aide de Madame Sandrine Koullen, responsable des collections patrimoine de la médiathèque de Quimper.

*

Ce mémoire n'est pas daté, mais il doit avoir été rédigé alors que Grenier est revenu de Madagascar et avant son départ de la colonie, fin 1769, puisqu'il a été trouvé dans les papiers de Desroches. Il date donc de l'année 1769.

Projet d'établissement à Madagascar

Monsieur de Modave a donné au Ministre le projet d'établir Madagascar et ce projet a été agréé de la Cour ; mais le lieu qu'il y a choisi et les moyens qu'il a employés jusqu'à ce moment ne sont pas ceux qui conviennent.

Il y a eu un massacre au Fort Dauphin et depuis ce temps les Noirs qui sont vindicatifs, sont aussi persuadés que les Blancs cherchent à s'en venger et ne leur font des caresses que pour les étouffer : cette méfiance nuira toujours aux établissements qu'on fera dans ce port ; Monsieur de Modave l'a déjà éprouvé puisqu'il trouvait à peine du riz et des bœufs à traiter pour sa nourriture lorsque nos derniers vaisseaux ont quitté Madagascar.

Une autre raison s'oppose à l'abondance des vivres, c'est la guerre que le chef noir de cette partie a continuellement avec ses voisins. Le Fort Dauphin n'est donc pas un lieu propre à former un premier établissement.

Les moyens qu'il emploie ne sont pas plus heureux, et on en sera persuadé lorsqu'on saura qu'il ne manque aux Noirs libres de Madagascar que la connaissance des arts et des métiers pour être plus adroits et plus subtils que le vulgaire des Blancs, qu'ils ont le naturel vif, l'humeur gaie, l'esprit ironique, le caractère flatteur et méfiant, et que le plus maussade d'entre-deux est maître en politique dans les affaires d'intérêts.

Afin de subjuguier par la persuasion un peuple de cette espèce, il faut sur eux une supériorité d'esprit décidée de la part des Blancs qui les environnent. Peut-on attendre cet avantage d'une peuplade qui n'a aucune connaissance de la langue des naturels du pays ? Monsieur de Modave qui est dans le même cas trouvera donc des difficultés infinies à donner aux esprits l'impulsion nécessaire. Au reste, il faudrait à chaque Blanc un interprète malgache, et il faudrait que chaque interprète eut de l'esprit et de l'éducation pour bien sentir les finesses de la langue française et bien interpréter les finesses de la langue malgache : sans cela, que de quiproquo et de peines inutiles !

Le lieu qu'a choisi M. de Modave, et la manière dont il s'y prend ne conviennent donc point à l'entreprise.

Il est un autre moyen mais il est dur et peut-être violent, mais je vais prouver, je crois, que c'est le seul qui puisse mener au but qu'on se propose.

Quoiqu'il n'y ait à Madagascar qu'un même peuple, une même langue, il y règne une anarchie et un état de guerre qui tend à la dépopulation de cette île : elle est divisée par provinces, et la guerre subsiste non seulement de province à province, mais le plus souvent, de chef à chef de chaque province. Une certaine quantité de bœufs ou d'esclaves qu'a un chef plus qu'un autre, est une raison suffisante pour le piller, le ravager, et le tuer si cela est possible.

J'ai remarqué une différence sensible dans les caractères et les mœurs des Noirs des différentes provinces. Il y a entre eux, quoique voisins, les mêmes nuances qui distinguent en France le Provençal et le Breton.

La nation la plus spirituelle, la plus indisciplinée et la plus belliqueuse est celle qu'on nomme les Betalimenes [Betanimenes] ; la plus douce, la plus humaine et la plus honnête est celle qu'on appelle Ententchimes [Antatsimou], cependant elles ont les mêmes bornes qui les séparent. La première est en possession de la province la plus resserrée, mais comme elle est fertile, elle est aussi la plus peuplée.

La deuxième possède le village de Manourou qui est un des postes le plus avantageux que les Blancs puissent avoir à Madagascar par sa situation qui se défend d'elle-même, par le bon air qu'on y respire, et par une bonne rade. Celle-ci, vexée par la première, demande les secours des Blancs. Les Manivoulois et les Antavares m'ont tenu le même langage, ces trois nations cernent les Betalimenes et ne leur laissent de fuite que du côté de la mer. La circonstance serait donc heureuse pour s'emparer d'un pays assez considérable et tirer dans la suite le parti le plus avantageux des trésors que renferme la terre de Madagascar, c'est l'ouvrage de la force et non de la séduction. Il est certain qu'avec six cents hommes de troupe répartis également à la tête des trois nations, on se rendrait maître de la province des Betalimenes en moins de trois mois et que cette conquête fournirait au Roi de France plus de six cents esclaves qui le dédommageraient des frais de cette guerre. M. Laval, chef des traites peut ménager aisément cette ressource en attendant les forces nécessaires à cette entreprise.

En supposant que mes idées paraissent justes, voici je crois le moyen de mener le projet à une bonne fin.

On distribuerait les terres conquises aux troupes qui se seraient rendues maître du champ de bataille, c'est à quoi les provinces voisines ne s'opposeraient pas, puisqu'elles leur devraient leur tranquillité.

Cette première peuplade ferait souche militaire dont les descendants conserveraient l'esprit de bravoure ainsi qu'il est arrivé au Canada où le premier établissement s'est fait de même.

Afin de profiter, dès le principe, des avantages de la province conquise, il faudrait faire passer de France deux ou trois cents ouvriers et artistes. Paris fourmille de ces hommes que le grand nombre rend misérables. Ces hommes seraient envoyés à Madagascar immédiatement après la conquête.

En ajoutant à cette peuplade six cents enfants trouvés, depuis l'âge de 8 ans jusqu'à 12, au bout de quelques années, ce seraient des hommes faits au climat, à l'esprit des naturels du pays et qui seraient tous en état de servir d'interprète.

Il résulterait de ce projet, 1° que les troupes possédant les terres en propre les cultiveraient avec plaisir pour leur subsistance, qu'elles se passeraient pour un temps des naturels du pays, et qu'elles auraient une raison de plus de les bien défendre. 2° que les artistes et gens de métier mettraient à profit les productions utiles ou commercables du pays. 3° que les enfants élevés à suivre le bouclier et la charrue seraient à la fois soldats et cultivateurs, par conséquent des hommes tels qu'il les faut à l'établissement de Madagascar.

La province des Betalimenes n'est pas la seule terre précieuse de cette île ; elle est adjacente au lac de Noscébé qui mérite la plus grande attention, mais il ne faut pas se flatter de faire un établissement stable sur la presqu'île de ce lac, tant que les Betalimenes seront en possession de leur province, à cause de leur voisinage et de leur esprit de rapine. Ce lac communique par un bras de rivière à un village d'Antavares qui n'est qu'à trois lieues de Tamatave, ce port-ci n'est qu'à 8 ou 10 lieues de Foulpointe, maître de la province des Bétalimenes. On pourrait avoir une communication très prompte de Foulpointe jusqu'à Manourou par terre, ce qui fait l'espace de plus de 40 lieues de côte sur laquelle il y a les mouillages et les rades les plus sûres de la partie de l'Est de Madagascar.

Je le répète, la séduction peut réussir avec un peuple doux et de bonne foi, mais la force est absolument nécessaire contre la ruse et la méfiance d'un peuple subtil, industriel, vindicatif et paresseux.

[Signé] Le Ch^r Grenier

* * *